

# Dis, Fuse ...



Felletin

JUIN 2007  
N° 35

*Bulletin Municipal de* **FELLETIN**

## Sommaire

Le mot du Maire p. 2

Parmi les dernières délibérations :  
Les conseils municipaux 8 février 2007  
et du 29 mars 2007 p. 3 à 4

Comptes administratifs 2006  
- budget 2007 p. 5

Le Point sur : p. 6-7

En Bref : p. 8-9

Une page d'histoire : p. 10  
histoire d'hier et d'aujourd'hui :  
Restauration de l'église du château

Dossier : p. 11 à 13  
Construire pour la jeunesse

Paroles d'assos : p. 14 à 23  
L'actualité des associations, par les associations.

Agenda des manifestations : p. 24

Etat civil : p. 24

Dis Fuse, Bulletin  
d'informations municipales de Felletin.  
Mairie de Felletin,  
12 Place Charles de Gaulle  
23500 Felletin.

Directeur de la publication  
et de la rédaction :  
le Maire, Michel Pinton.

Rédaction :  
service communication

Impression/photogravure :  
Impression Nouvelle.

## Solidarité

### Felletin et ses jeunes

*Vous découvrirez dans ce numéro de « Dis fuse », les plans de notre futur « Centre de Loisirs Sans Hébergement ». Cette réalisation municipale sortira de terre en juillet.*

*Avec lui, s'achèvera un ensemble d'investissements très importants que Felletin a fait pour sa jeunesse. Depuis 10 ans, nous avons rénové les écoles primaire et maternelle, construit une part de la médiathèque pour la lecture enfantine, restauré et agrandi les installations nécessaires à la pratique du football, créé une grande halle pour l'entraînement au tennis, ouvert une cyberbase pour l'accès aux richesses de l'internet. Un nouveau centre équestre est en construction. L'aide aux devoirs a été organisée ; et bientôt les enfants que leurs parents ne peuvent garder à la maison en période de congés scolaires, seront accueillis toute la journée dans un centre de loisirs qui répondra aux normes les plus exigeantes. Nous aurons fait de notre mieux pour préparer nos jeunes à être des citoyens bien formés et bien intégrés dans la société.*

*Certains se sont inquiétés du coût de tous ces investissements. Certes le montant total des euros dépensés pour nos enfants et adolescents est élevé. Mais je tiens à rassurer ceux qui redoutent un alourdissement des impôts communaux. L'argent public a été géré par le Conseil Municipal avec prudence, et les finances de Felletin n'en sont pas grevées. Vous le constaterez en prenant connaissance de nos comptes à la fin de 2006 : Pas d'augmentations des impôts, pas de nouvelles dettes, pas de déficit de fonctionnement. Nos finances sont saines.*

*Si vous voulez constater de vos propres yeux à quel point votre argent de contribuable est bien dépensé, allez visiter l'un des équipements que j'ai cités. La commune a mis chacun à la disposition d'une association compétente. Notre club de football (U.S.F.) reçoit chaque semaine une centaine de joueurs sur notre terrain et dans des vestiaires rénovés ; le club de tennis en accueille autant dans la grande halle ; CIGALE a fourni près de 2000 journées de loisirs à nos enfants en 2006 ; le club d'équitation organise des séances avec 40 jeunes chaque mercredi.*

*Y a-t-il meilleure preuve au bien fondé de nos dépenses que cette affluence joyeuse de nos jeunes ?*

*A vrai dire, des enfants il nous en faut plus. Le nombre des naissances chez nous demeure bas et ne compense pas celui des décès. Au moins notre commune fait ce qu'elle peut pour accueillir dans les meilleures conditions ceux qui seront les Felletinois de demain.*

Le Maire  
Michel Pinton

## Examen des comptes de la commune par la Chambre Régionale des comptes pour les exercices 2000 à 2004

Le C.M. du 8/02 prend connaissance du jugement rendu par la Chambre Régionale des Comptes du Limousin, statuant sur les comptes de la commune produits par le comptable pour les exercices 2000 à 2004. Il souligne que la Chambre n'a relevé aucune irrégularité et ne fait aucune observation, sauf une qui est de pure forme : la mise à disposition de personnel communal pour le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse.

## Convention de partenariat entre la commune de Felletin et la S.I.A.E.P. de la haute vallée de la Creuse

La Commune de FELLETIN met à disposition du SYNDICAT l'équivalent de plusieurs salariés à temps plein pour la surveillance, l'entretien et la réparation du réseau d'eau potable, ainsi que pour le relevé des consommations, l'émission des factures et la tenue des comptes. En compensation, le SYNDICAT paie une redevance annuelle à la COMMUNE. Pour répondre à la demande de la Chambre Régionale des Comptes, cet accord fera désormais l'objet d'une convention écrite approuvée par le Conseil Municipal du 8/02. La redevance est fixée à 75.000 € pour les années 2006 et 2007.

## Construction d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement

Le CM du 8/02 autorise la signature de l'avenant n° 1 sur le marché de maîtrise d'œuvre signé avec la Sté SAUNIER & Associés

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| montant du marché initial (€ H.T.) | 6 000 € |
| montant de l'avenant n° 1 (€ H.T.) | 1 930 € |

Le CM du 8/02 désigne la société APAVE pour assurer la mission «Contrôle Technique» pour un montant de 2.950 € H.T. et le bureau CORDIA pour assurer la mission «Coordination Sécurité et Protection de la Santé» pour un montant H. T. de 1.395 € (après consultation de plusieurs entreprises).

Le CM du 8/02, selon l'avis de la Commission d'appel d'offres, attribue le marché de construction du bâtiment CLSH à la société O. B. M. pour un montant H.T. de 233.477 €

Le CM du 29/03 entérine la proposition de la société ALPHA BTP pour effectuer une étude de sol dans la parcelle où doit être construit de C. L. S. H. (montant H.T. de 2.273,50 €).

## Église du château : convention de financement avec la DRAC du Limousin

Le CM du 8/02 entérine la signature d'une Convention de Financement et d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (travaux) entre la Commune de FELLETIN et l'Etat. Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à de 700 000.00 € H.T. Elles seront financées par l'Etat (50 % sur le H.T.), la Région Limousin (10 % sur le H.T.), le Département de la Creuse (17,50 % sur le H.T.) et la Commune de Felletin (22,50 %). Cette tranche de travaux commencera vers le 1<sup>er</sup> septembre prochain et s'achèvera au printemps 2008. La seconde tranche suivra aussitôt.

En outre, le CM du 8/02 demande la protection au titre des monuments historiques de divers objets liturgiques de la chapelle du Château.

## Tarifs communaux 2007 fixés par le CM du 8/02

➔ Taxe d'assainissement : 1,20 € le m<sup>3</sup> (date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007)

➔ Travaux en régie – Tarifs horaires (date d'effet au 1<sup>er</sup> mars 2007)

- tarif horaire du personnel pour les travaux en régie : 21,00 €  
- tarif horaire du personnel, avec mise à disposition de matériel : 45,00 €

➔ Tarifs des photocopies faites au « risographe » (réservé aux associations) (date d'effet au 1<sup>er</sup> mars 2007)

|                  |                       |
|------------------|-----------------------|
| Nombre de copies |                       |
| - de 100         | 0.055 € /copies       |
| de 100 à 299     | 0.030 € /copies 0.035 |
| de 300 à 999     | 0.020 € /copies 0.023 |
| + 1000           | 0.017 € /copies       |

➔ Tarifs des concessions dans le cimetière : (date d'effet au 1<sup>er</sup> mars 2007)

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| * concession de 9 m <sup>2</sup> :    | 315 €    |
| * concession de 4,50 m <sup>2</sup> : | 157,50 € |

➔ Tarifs des droits de place les jours de marchés (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007)

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| * Prix au m <sup>2</sup> :           | 0.30 € |
| * Taxe pour branchement électrique : | 2,00 € |



### *Centre de Secours : information*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion de concertation avec le SDIS 23 et les Maires des Communes concernées par la construction du centre de secours sur la Commune de FELLETIN a eu lieu le 22 janvier 2007. Elle a permis de débloquent un projet en panne depuis plus de 2 ans.

Aujourd'hui, seul le SDIS 23 peut être maître d'ouvrage de l'opération. Il convient de délibérer sur un accord de principe.

Le coût H.T. des travaux, qui peut être estimé à 515.000 euros, serait réparti de la façon suivante :

- 50 % à la charge du SDIS 23,
- 50 % répartis entre les communes dites du secteur de 1<sup>er</sup> appel au prorata de la population concernée.

La Commune pourra financer cette dépense sur ses fonds propres ou par un emprunt et s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires à cette opération.

Une convention sera établie à l'issue de la conclusion des marchés de travaux et permettra à la Commune de rembourser, au SDIS 23, la part qui lui incombe sous forme de subvention d'investissement.

Le CM du 8/02 donne son accord de principe sur ce dossier

### *Aménagement d'un jardin de plantes tinctoriales*

Le CM du 29/03 valide le projet de création d'un jardin de plantes tinctoriales à FELLETIN. Il serait un complément intéressant à la visite de la ville. Il évoquerait les fleurs utilisées jadis par les teinturiers de la laine destinée à nos tapisseries.

Les plantations se feraient dans le Jardin du Cloître. Montant du projet, 2.500 € H.T.

### *Tennis découvert : marché de travaux*

Le CM du 29/03 retient l'offre la Société ENVIRO SPORT Entreprises qui présente une offre d'un montant de 20.321,56 € H.T et confie les travaux d'aménagement d'accès au terrain à la Société EUROVIA pour un montant H.T. de 5.902,80 € H.T.

### *Plan départemental touristique de randonnée de la Creuse*

Pour l'année 2007, le Conseil Général de la Creuse propose d'assurer l'entretien et le balisage de 50 itinéraires de Promenades et de Randonnées, présentés dans le topo-guide « la Creuse à Pied ».

Deux d'entre eux sont sur le territoire de la Commune.

Après avoir pris connaissance de la proposition et du tracé des itinéraires concernés, le CM du 29/03 ayant la responsabilité de l'entretien de ces itinéraires dans le cadre de ses compétences communales :

- autorise le Conseil Général de la Creuse en lieu et place de la Commune de FELLETIN, à procéder, pour l'année 2007, à l'entretien et au balisage des itinéraires ci-dessous :

- \* itinéraire n° 28 : le circuit du Bost.
- \* itinéraire n° 30 : le pont des Chèvres.

### *Aliénation d'un chemin*

Monsieur Jacques DESCHAMPS a demandé à se porter acquéreur d'une partie du chemin public situé entre ses parcelles, section AC n° 69 et 70, sises au lieu-dit Le Bost. Préalablement à l'aliénation, il doit être procédé à une enquête publique au cours de laquelle sera déterminé le nouveau tracé du chemin rural.

Le CM du 29/03 donne son accord de principe à cette demande et prescrit les formalités nécessaires pour procéder à l'enquête publique,

### *F.D.A.E.C. 2007*

Le CM du 29/03 décide d'affecter les crédits accordés au titre du F.D.A.E.C. 2007 aux travaux de réfection de la voirie communale (montant : 6.487,93 €.)

### *Participation financière des communes au fonctionnement de l'École de Musique*

Le CM du 29/03 arrête à 1.977,15 €uros (soit 1,05 euros par habitant) le montant de la participation 2007 de la Commune aux frais de fonctionnement de l'École de Musique.

### *Association de préfiguration du site des Granges*

L'association cessera d'exister dans sa forme actuelle en juin 2007. C'est pourquoi son rapport final est attendu très prochainement. Il doit se conformer au cahier des charges établi par le Conseil Communautaire et proposer des actions précises et rapidement réalisables.

D'ores et déjà on sait que l'association suggère 2 orientations principales :

- un chantier école pour la restauration de la ferme des Granges,
- une aide concrète à la formation des artisans locaux aux techniques de restauration du patrimoine bâti.

Le Président doit présenter un dossier à la prochaine assemblée communautaire.

Le Conseil Municipal réaffirme son soutien de principe aux projets de l'association



# Comptes administratifs 2006 - budget 2007

## Compte administratif de la commune - année 2006

|                | Excédent /déficit<br>année 2005 | Dépenses<br>2006 | Recettes<br>2006                                | Excédent<br>2006 |
|----------------|---------------------------------|------------------|---|------------------|
| Fonctionnement | 270 337,14 €                    | 1 571 281,79 €   | 1 716 758,73 €                                  | 415 814,08 €     |
| Investissement | -198 425,01 €                   | 1 323 790,68 €   | 1 088 180,35 €<br>305 500,00 €<br>(affectation) | -128 535,34 €    |

Au 31 décembre 2006, la section de fonctionnement a dégagé un excédent de 270 337,14 €, excédent confortable, (même s'il est encore légèrement inférieur aux prévisions, 300 000 €), qui permet de poursuivre une politique d'investissement, le montant des travaux réalisés en 2006 a atteint la somme de 1 323 790,68 €.

## Compte administratif assainissement - année 2006

|                | Excédent/déficit<br>année 2005 | Dépenses<br>2006 | Recettes<br>2006                           | Excédent<br>année 2006 |
|----------------|--------------------------------|------------------|--|------------------------|
| Fonctionnement | + 0 €                          | 82 898,71 €      | 95 576,45 €<br>12 677,74 €                 | 12 677,74 €            |
| Investissement | 149 210,56 €                   | 34 868,74 €      | 18 434,20 €<br>3 987,63 €<br>(affectation) | 36 763,56 €            |

Le compte administratif montre que les ressources du service obligent à une grande prudence pour préserver l'équilibre des comptes et que l'augmentation de la taxe d'assainissement absolument indispensable. Il faut espérer qu'elle permettra de poursuivre la modernisation du réseau d'assainissement.

## BUDGETS PRIMITIFS 2007 Budget général commune

Investissement : 3 678 636 €  
Fonctionnement : 1 904 333 €

## Budget Assainissement

Investissement : 237 927 €  
Fonctionnement : 97 000 €

## BUDGET PRIMITIF de la commune 2007 : détail du fonctionnement

| Recettes                      |                       |
|-------------------------------|-----------------------|
| Excédent reporté              | 46 226,03 €           |
| Revenus Immeubles et services | 349 800,00 €          |
| Redevances et autres produits | 133 000,00 €          |
| Impôts et taxes               | 655 804,00 €          |
| Dotation et participation     | 683 915,00 €          |
| Atténuation de charges        | 35 587,97 €           |
| <b>Total</b>                  | <b>1 904 333,00 €</b> |

| Dépenses  |                       |
|---|-----------------------|
| Charges à caractère général   | 567 700,00 €          |
| Charges de personnel  | 757 800,00 €          |
| Autres charges courantes<br>(+charges exceptionnelles+dépenses imprévues) | 308 333,00 €          |
| Intérêts des emprunts   | 30 500,00 €           |
| Autofinancement prévisionnel  | 240 000 €             |
| <b>Total</b>  | <b>1 904 333,00 €</b> |

Une légère baisse de la prévision des dépenses de fonctionnement (2 037 492 € en 2006) montre le souci de la municipalité de privilégier l'investissement.

## Taux d'imposition 2007

| Taxes                  | Taxu communal | Moyenne<br>département | Moyenne<br>nationale |
|------------------------|---------------|------------------------|----------------------|
| Taxe habitation        | 5.41 %        | 12,09 %                | 14.45 %              |
| Foncier foncière bâti  | 13.31 %       | 16.22 %                | 18,54 %              |
| Taxe foncière non bâti | 65,00 %       | 53.03 %                | 44.20 %              |
| Taxe professionnelle   | 11.15 %       | Non communiqué         | 15,70 %              |



Cette année encore les taux d'imposition communaux restent inchangés

## Règles applicables en matière d'élagage d'arbres en bordure de voie publique : rappel des différentes réglementations

### Elagage aux abords des lignes EDF :

Cas n°1 : L'arbre est sur le domaine privé, et le réseau sur le domaine public :

En théorie le propriétaire ne doit pas planter d'arbre sous la ligne ou à proximité. L'intervention en cas de dépannage ou de risque pour les tiers et/ou le matériel (qualité de fourniture) peut lui être facturée. **L'élagage est à la charge du propriétaire qui assure la responsabilité de ses arbres. Cependant, compte tenu du danger encouru, EDF ne souhaite pas que l'élagage soit réalisé par les particuliers et souhaite le faire réaliser elle-même.**

**Dans tous les cas, compte tenu des éventuels risques qui peuvent être encourus par ces travaux d'élagage, il appartient au propriétaire d'avertir les services d' E.D.F. au 08.10.33.33.23 avant toute intervention à proximité d'une ligne électrique.**

**Cas n°2 : L'arbre et le réseau sont sur le domaine privé**  
**L'élagage est à la charge d'EDF** (convention de passage EDF par laquelle le propriétaire autorise la traversée de son terrain). Cependant le propriétaire peut refuser l'élagage. Toutefois, il s'engage alors à le réaliser lui-même ou à le faire pratiquer : Dans ce cas, il doit signer un document remis par l'élagueur et prendre la responsabilité de ses arbres et des conséquences de leur mauvais entretien. Toutes les interventions pour dépannage seront alors facturées.

**Cas n°3 : L'arbre et le réseau sont sur le domaine public**  
**L'élagage est à la charge d'EDF.**

**Elagage Aux abords des lignes France Télécom (voir Dis Fuse n°34)**

**Elagage en bordure des voies départementales et communales (extraits de la réglementation)**

Interdiction de planter ou de laisser croître sans autorisation préalable des arbres ou haies à **moins de 2 mètres de la voie départementale ou communale**, sous peine d'amende.

Le Président du Conseil Général/ le Maire peuvent, en cas de péril non imminent, mettre en demeure les propriétaires d'arbres qui pourraient présenter un danger pour la sécurité publique, de faire cesser le péril résultant de l'état de l'arbre.

En cas de péril imminent ils peuvent exécuter d'office les mesures de sécurité prescrites. Par exemple, une haie risquant, en cas de tempête ou de neige; de s'abattre sur la chaussée constitue un péril imminent.

**Elagage en bordure des voies rurales (extraits de la réglementation)**

Le Maire est compétent pour établir des servitudes consistant en l'obligation de suppression des plantations gênantes pour les propriétés riveraines ou voisines des

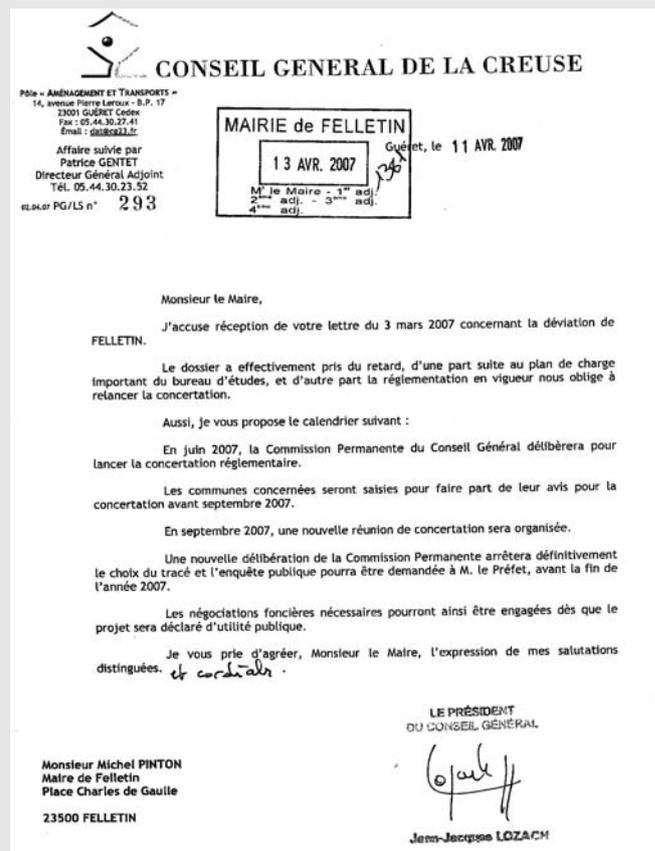
voies publiques, situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique.

« Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans les conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin » et que « les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux ».

En cas de non respect de ces dispositions par les propriétaires riverains, les travaux d'élagage peuvent être effectué d'office par la commune, à la charge des propriétaires, après une mise en demeure restée sans résultat. Dans ce cas, le maire peut émettre un titre de recettes à l'encontre du propriétaire défaillant.

## Des nouvelles de la déviation de Felletin

Il y a quelques mois le Maire sollicitait le Président du Conseil Général au sujet du projet de déviation de Felletin ; voici copie de la réponse adressée au Maire. Le nouvel échancier présenté intéresse tous les Felletinois c'est pourquoi nous publions intégralement cette lettre avec l'aimable autorisation du Président du Conseil Général.



## Construction du nouveau centre équestre

*Les travaux de construction du nouveau centre équestre, dans le vallon des Granges vont bon train !*

*Débutés en février, ils avaient été ralentis par une météo pluvieuse. Depuis, les entreprises ont terminé les travaux de terrassement et d'aménagement des plateformes qui accueilleront les différents bâtiments et entrepris le gros oeuvre.*



## 16, 17 et 18 juin : c'est reparti pour la Fête patronale



### **Le samedi 16 juin**

**21h00 :** batucada en centre ville  
Défilé aux rythmes endiablés de salsa, aux sons des percussions brésiliennes.

**22h30 :** Grand feu d'artifice  
(place Charles de Gaulle)

### **Dimanche 17 juin : à partir de 15h00 :**

la banda « les fanfarons guérétois »  
animera la fête.

Une joyeuse bande à ne pas manquer !  
Sans compter la trentaine d'attractions et de manèges divers, où chacun petits et grands trouvera son bonheur !

### Du nouveau à la Mairie



#### \*Les nouveaux visages de l'accueil à la Mairie

A droite : Véronique DAVID (en poste depuis mars 2007) chargée de l'urbanisme, aides sociale, logement HLM

A gauche : Françoise ALAMARGUY (en poste à la Mairie depuis janvier 2006) chargée de l'état civil, des transports scolaires et des réservations de salles municipales.

#### De nouveaux horaires d'ouverture au public

Depuis le 23 avril dernier la Mairie accueille le public, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h00.

#### Rappel des adresses emails par services :

Secrétariat Général : [mairie-felletin@wanadoo.fr](mailto:mairie-felletin@wanadoo.fr)

Services techniques : [technique@mairie-felletin.fr](mailto:technique@mairie-felletin.fr)

#### Urbanisme , aide sociale, facturation d'eau (secteurs de Felletin, Croze, Clairavaux), demande de logement HLM :

[aide.sociale@mairie-felletin.fr](mailto:aide.sociale@mairie-felletin.fr)

#### Etat civil, cartes d'identité, réservation des salles communales

[affaires.generales@mairie-felletin.fr](mailto:affaires.generales@mairie-felletin.fr)

#### Comptabilité :

[comptabilite@mairie-felletin.fr](mailto:comptabilite@mairie-felletin.fr)

#### Communication - marchés forains :

[communication@mairie-felletin.fr](mailto:communication@mairie-felletin.fr)

### Médiathèque Intercommunale, site de Felletin



#### Des projets...

Cet été, en lien avec les manifestations prévues autour de Buffon et du naturalisme, la médiathèque mettra à l'honneur un photographe animalier, Fabrice Cahez, déjà auteur de plusieurs ouvrages. Il exposera ses photos sur les deux sites et donnera une conférence sur la photographie animalière.

Le vendredi 10 août, pour la journée du livre, la bibliothèque de Felletin ouvrira ses portes comme chaque année, de 9h30 à 18h30 sans interruption. Une bonne occasion de venir la découvrir pour ceux qui ne la connaissent pas encore !

Au mois d'août, des animations pour les enfants de 5 à 12 ans seront proposées gratuitement, en partenariat avec la Cyberbase et les Portes du Monde les 19 juillet, 26 juillet et 2 août de 14 à 15h.

#### ... des actions...

Les rendez-vous du club lecture continuent, tous les 1er samedis de chaque mois, en alternance à Aubusson et à Felletin. Prochaine date : le 7 juillet à la médiathèque de Felletin.

Toute l'année, nous sommes intervenues auprès du Relais Assistante Maternelle, que ce soit à Aubusson ou à Felletin, dans le cadre de séances « bébés lecteurs ».

L'informatisation du fonds d'Aubusson suit son cours et

pourra bientôt permettre de prendre et de rendre ses documents dans n'importe lequel des deux sites.

#### ...et un bilan.

En mars, le Printemps des poètes a donné lieu, en partenariat avec « le Plaisir de Lire », à une lecture musicale sur Aragon et Prévert à la médiathèque de Felletin par la compagnie Les Voyageurs de l'Inattendu.

Plusieurs classes ont pu être accueillies à la médiathèque, notamment les maternelles de Felletin et les classes de St Frion. Nous avons reçu Thomas Scotto, auteur pour la jeunesse, qu'ont pu rencontrer deux classes primaires de Felletin. Enfin, Les élèves de St Marc à Frongier ont exposé leurs travaux poétiques à la médiathèque d'Aubusson.

En avril, une vingtaine de personnes ont également assisté à une rencontre avec l'auteur-illustrateur Gilles Rapaport sur le thème de la déportation.

Le 25 mai, dans le cadre de Coquelicot, a eu lieu à St Maixant, un spectacle de Jean Jacques Fdida intitulé « contes du bout des lèvres ».

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la médiathèque intercommunale sur le site internet de la Communauté de Communes :

<http://www.cc-aubusson-felletin.fr/>

et sur celui de Felletin

[www.mairie-felletin.fr/cult.htm](http://www.mairie-felletin.fr/cult.htm)

*L'équipe de la médiathèque*

#### Rappel des Horaires :

mardi 16h00 à 18h30,

mercredi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,

jeudi 16h00 à 18h30,

vendredi 9h30 à 12h30 et 16h à 18h30

samedi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

#### Médiathèque Intercommunale

Place Schladming

Tél : 05 55 66 55 22

## Des nouvelles du Lycée des Métiers du Bâtiments



### Collégiens : succès croissant des stages au lycée de Felletin

Chaque année, le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin accueille des lycéens et des collégiens lors de stages de découverte. A l'issue du deuxième trimestre, période traditionnelle d'information, et au début du troisième trimestre, période du choix final d'orientation, le L.M.B. dresse un bilan intermédiaire.

« Depuis le mois de Décembre dernier et jusqu'à aujourd'hui, nous avons accueilli ou programmé plus de 80 stages découverte » déclare Christian JOASSIM, Proviseur adjoint du L.M.B. Felletin, qui s'occupe de l'organisation des stages. « Nous dépassons déjà la demande de l'an dernier, qui s'élevait à 60 stages à la même époque ». Pour mémoire, en 2004 le L.M.B. n'avait accueilli que 13 stagiaires, puis 54 dès 2005, pour arriver à 77 en 2006 : le développement est donc évident.

Il n'est pas impossible que le lycée de Felletin frôle la centaine de stagiaires cette année.

« Progressivement, les parents, les collégiens et les lycéens intègrent le fait que les métiers du Bâtiment sont valorisants, puisqu'ils offrent un nombre d'emplois exceptionnel par rapport à beaucoup d'autres secteurs d'activités, qu'ils permettent aux jeunes de progresser grâce à de nombreuses formations, depuis la sortie de Troisième jusqu'aux études supérieures », commente Pascal GACHET, en charge de la communication et représentant le L.M.B. sur de nombreuses manifestations d'orientation.

C'est d'ailleurs pour cette raison que lors des dernières Portes Ouvertes (le 31 Mars dernier), un nouveau stand présentant la 2<sup>nd</sup>e générale isi / isp ainsi que les deux bacs STI préparant aux BTS était proposé aux visiteurs. « Beaucoup de familles dont les enfants sont scolarisés dans les collèges Creusois ignorent encore l'existence au L.M.B. d'une classe de Seconde Générale préparant aussi bien à un Bac STI qu'à un Bac S ».

D'où l'utilité des stages, valables aussi bien pour découvrir

les métiers et les formations de la voie professionnelle (BEP, Bac Pro, B.P.), que les formations de la voie générale et technologique (2<sup>nd</sup>e générale, bacs S.T.I., BTS).

Mais la dernière période d'orientation pour les collégiens de Troisième et les lycéens de Terminale génère traditionnellement un véritable "pic" de demandes ». Un afflux qu'il faut concilier avec la période des examens, qui débute habituellement à la mi-Mai.

Pour les lycéens de Terminales, les stages de découverte en BTS se sont arrêtés début Avril, et les demandes de dossiers doivent d'ailleurs être déposées avant le 2 Mai pour les BTS en rythme scolaire (jusqu'à fin Mai pour les BTS en apprentissage).

En revanche, pour les collégiens de Troisième qui cherchent une formation ou un métier susceptible de leur plaire pour Septembre prochain, « il n'est pas trop tard pour faire sa demande de stage, à condition de le faire avant les vacances de printemps ou bien dès la reprise des cours le 2 Mai. Nous programmerons des stages jusqu'à la fin du mois de Mai ».

Au fait, qu'est-ce que le « stage de découverte » ? C'est l'accueil d'un(e) collégien(ne) ou d'un(e) lycéen(ne) dans la ou les classe(s) susceptible(s) de l'intéresser, afin de découvrir le contenu de la formation, de rencontrer les élèves et de discuter avec les enseignants du déroulement des études.

Un stage pour un élève de Troisième peut concerner la 2<sup>nd</sup>e et les bacs STI, ou bien la taille de pierre, la menuiserie et la charpente, la maçonnerie et le gros œuvre, la peinture et la finition.

Un jeune peut demander à découvrir plusieurs domaines pendant son stage. En fonction du nombre de formations demandées pour le stage découverte, celui-ci dure entre une demi-journée et deux jours (avec possibilités de restauration et d'hébergement sur place).

**Contact mini stages : secrétariat du Proviseur adjoint du LMB au 05 55 83 46 00**

# Histoire d'hier et d'aujourd'hui

## RESTAURATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DU CHÂTEAU

L'étude du mobilier de la chapelle du Château réalisée dans le cadre du projet de restauration et de mise en valeur intérieure de l'église du château, a révélé la qualité des divers objets liturgiques que notre commune a su conserver.

C'est pourquoi elle a fait procéder, préventivement sur les conseils de la DRAC, à la restauration d'un bâton de confrérie très dégradé, qui présentait un fort intérêt du fait de sa rareté. Il est destiné à être exposé par la suite dans l'église du Château.

Cette restauration comme l'ensemble des opérations menées dans le cadre de ce projet est financée à 80 % par des subventions.

Pour vous faire suivre l'évolution de ces travaux, voici une présentation historique de l'objet qui a été restauré (rédigée par Mme Françoise CELER de la DRAC Limousin) ainsi qu'une explication du travail de restauration entrepris (rédigée par Mme Barbe, restauratrice)



« Cet objet religieux que le pénitent tenait au moment des processions ou des cérémonies fait ressurgir toute une atmosphère religieuse ancienne de Felletin, riche de ses trois confrérie. Elles possédaient chacune une chapelle : la chapelle Bleue dans le faubourg Pelleterie, la chapelle Blanche dans le faubourg du Pont-Roby et la chapelle Noire dans la rue du Château, appelée aussi chapelle Sainte-Croix et démolie en 1805. Le bâton restauré appartenait à la confrérie des pénitents noirs. Une carte postale datant du début du XX<sup>e</sup> siècle montre d'ailleurs un pénitent âgé et barbu, vêtu de sa grande robe noire, debout devant une façade de maison et tenant un bâton similaire.

Ce bâton en bois dont il existait vraisemblablement plusieurs autres exemplaires a été exécuté avec le plus grand soin. La hampe simule une colonne torse ; l'amortissement de forme circulaire présente une large frise ajourée figurant des arcatures et couronnée de petites volutes affrontées ; il est surmonté d'une petite statuette en ronde-bosse représentant le Christ portant sa croix. La base de l'amortissement en forme de cul de lampe est ornée d'un décor sculpté dans la masse : feuilles d'acanthé et têtes d'anges ailées. L'aménagement prochain d'une exposition permanente d'art sacré dans l'église Notre-Dame du Château permettra de voir ce bâton de confrérie présenté avec d'autres objets appartenant à la confrérie des pénitents noirs : bâtons en métal et bannière de procession ornés de l'effigie de saint François de Sales, évêque de Genève en 1602 et patron de cette confrérie. »



Avant restauration



Après restauration

### Restauration du bâton de procession

Le bâton est en bois polychrome et décor de feuille d'or et d'argent. Le manche est constitué de deux parties amovibles s'emboîtant l'une dans l'autre par l'intermédiaire d'une bague. La partie supérieure, « la corbeille », porte un décor sculpté de feuilles et de quatre visages surmontés d'une petite claire-voie ornée de quatre fleurettes. Au sommet émerge la figure du Christ portant la croix. Sur la partie médiane du manche sont gravées les initiales « R.D. ».

Le Christ et le décor de fleurettes sont constitués d'éléments rapportés et fixés par de petits clous. Le Christ est emboîté sur une tige de métal. De l'autre côté, au bout du manche, un gros clou vient protéger le bois à l'extrémité du bâton.

Le décor peint d'origine a été entièrement repeint au moins une fois, sans doute suite aux usures dues aux manipulations. Le décor actuel ne correspond donc pas à l'original : ainsi les grosses torsades du manche étaient blanches, ornées des petites torsades recouvertes d'une feuille d'argent.

### Les altérations

Le bois présentait une infestation par les insectes xylophages au niveau du manche du bâton. Celui-ci était cassé en deux endroits, en raison de l'affaiblissement du support par la vermoulure. La bague d'emboîtement était cassée et grossièrement re-clouée sur le manche sans que cela ne soit suffisant à son maintien. Dans la partie supérieure, des fentes de dessiccation s'étaient formées dans le bois, au niveau des fleurettes et de la claire-voie. Tous les clous de fixation s'étaient corrodés, provoquant l'éclatement de la peinture qui les recouvrait.

Les dégradations les plus dommageables concernaient la polychromie. La surface générale était très encrassée et poussiéreuse, surtout dans la partie supérieure du bâton. L'ensemble de la couche picturale présentait partout des soulèvements et d'importantes lacunes. La feuille d'argent avait noircie (phénomène d'oxydation) et avait été recouverte par endroits d'un épais vernis jaune. Les parties ornées de dorure avaient été recouvertes de bronzine<sup>1</sup> verdâtre au niveau des usures de la feuille d'or.

### La restauration

#### Le bois et la structure

Le bois a été désinfesté des insectes xylophages. Les zones vermoulues ont été consolidées. La corrosion des clous a été éliminée avant d'être traitée. Les parties cassées ont été recollées. La bague d'emboîtement du manche, trop fragile, n'a pas pu être reconstituée dans sa fonction d'origine et son collage a été nécessaire.

#### La polychromie

La surface a été dépoussiérée et nettoyée.

Cette opération a été menée parallèlement au fixage de la

polychromie par injection d'une résine en bordure des lacunes. Les soulèvements de polychromie ont dus être ré-appliqués sur la surface du bois avant le séchage de la résine. La dorure a été dégagée mécaniquement au scalpel (suppression de la couche de bronzine). Le vernis jaune sur la feuille d'argent a été nettoyé.

Les trous divers et les accidents de surface les plus visuellement gênants (lacunes

profondes jusqu'au bois, clous, petites fissures et fentes) ont été comblés par un enduit et remis à niveau.

Des retouches illusionnistes d'intégration des

complements de lacunes ont été effectuées. Des retouches d'harmonisation colorées ont été effectuées sur la polychromie, ainsi que parfois sur le bois des lacunes non rebouchées, afin de permettre une meilleure lisibilité des volumes. La feuille d'argent a été protégée de l'oxydation par une couche de résine et l'ensemble de la surface a été recouvert d'une fine couche protectrice de cire.



Détail après dépoussiérage



détail après restauration



après nettoyage et bouchages des lacunes



après restauration complète

<sup>1</sup>peinture à base de particules métallique à l'imitation de la dorure très peu résistante à la lumière, qui s'oxyde graduellement et perd sa coloration.

# CONSTRUIRE POUR LA JEUNESSE

L'ouverture prochaine du nouveau Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) marquera l'aboutissement d'un travail collectif entre les différents acteurs de ce projet. Pour l'association CIGALE, largement associée au projet, c'est l'assurance de disposer enfin de locaux adaptés à l'enfance.

Pour la municipalité c'est la création d'un nouvel équipement structurant sur la commune qui vient compléter l'offre de services destinés aux enfants et plus généralement aux jeunes.

Les précédents numéros de « Dis Fuse » ont présenté les différents autres équipements et les possibilités qu'ils allaient offrir aux habitants et aux enfants en particulier, grâce aux associations qui les animent : cours de tennis pour les enfants, école de foot, apprentissage de l'équitation sur des poneys pour les plus jeunes...et bientôt ce CLSH qui accueillera les enfants hors temps scolaires en leur proposant des activités adaptées à leur âge.

## Gros plan sur CIGALE et le CLSH

L'association CIGALE assure la gestion et l'animation du CLSH. Le accueille les enfants en temps extra scolaire. L'association existe depuis 1997 et est actuellement hébergée dans les locaux de la MSA, rue Sœur Alphonse en attendant de pouvoir s'installer dans une nouvelle structure adaptée à l'accueil des jeunes enfants. Son activité se concentre sur ces 2 axes :

- l'accueil de loisirs au CLSH
- l'accompagnement à la scolarité

### 1- l'accueil de loisirs au CLSH

Nous l'avons dit plus haut, le CLSH est aujourd'hui abrité dans les locaux de la MSA. Leur configuration ne leur permet pas d'accueillir plus de 25 enfants. D'où la « frustration » actuelle du Président de l'association et de son équipe d'animation, qui doit refuser d'autres inscriptions.

Le CLSH accueille des enfants de 4 à 12 ans, de Felletin et de nombreuses autres communes environnantes (de Ste Feyre la Montagne jusqu'au Plateau avec Gioux et Feniers). L'encadrement est assuré par une directrice et 3 autres animatrices. L'accueil se fait les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. Des activités variées leur sont proposées autour d'un projet pédagogique défini en équipe en début d'année. De nombreux partenariats sont développés avec d'autres associations ou d'autres structures locales pour élargir le champs des activités : collaboration avec la médiathèque, le centre équestre notamment.

- L'autre volet de ses activités concerne l'accompagnement à la scolarité (plus connu sous le nom d'aide aux devoirs !) cette activité est destinée aux enfants de l'école primaire. Elle est dirigée par les animatrices de l'association, des bénévoles et une animatrice de l'école primaire.

Elle accueille une dizaine d'enfants, les lundis, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00, dans les locaux de l'école primaire. Cette activité recueille beaucoup d'échos positifs. Malheureusement, seuls les élèves considéré comme les plus en difficultés par leur professeur peuvent pour l'instant en bénéficier. En effet pour assurer un suivi individualisé et de qualité, l'association est obligée de limiter le nombre d'enfants.



# DOSSIER

## Un nouveau CLSH : une nouvelle envergure pour l'association



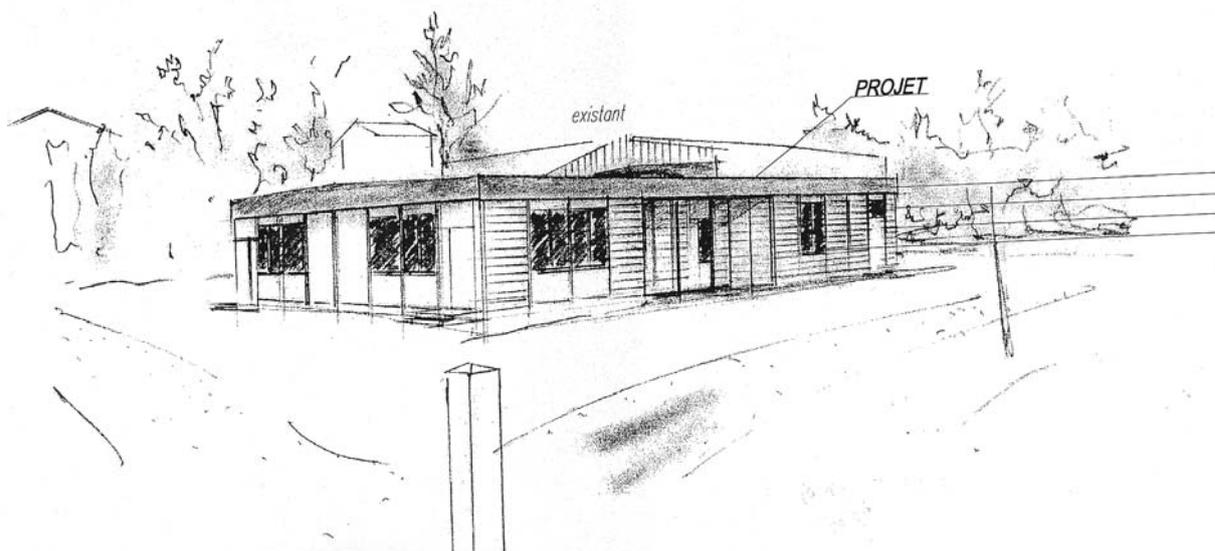
La construction d'une nouvelle structure était devenue une vraie urgence pour l'association et une priorité pour la municipalité. Les anciens locaux avaient rendu de précieux services, mais les normes devenues de plus en plus exigeantes et les demandes d'inscription toujours plus nombreuses, rendaient la situation difficile (+ 60 % de fréquentation entre 2004 et 2006 !)

L'élaboration de ce projet a pris du temps ; il a en effet fallu consulter les futurs utilisateurs, les partenaires de la petite enfance, afin de respecter toutes les normes en vigueur, et d'avoir au bout du compte un bâtiment correspondant aux

besoins réels de ses utilisateurs.

Le résultat de ces consultations : un bâtiment neuf de plus de 300 m<sup>2</sup> disposant d'un espace dédié aux « grands enfants » un pour les petits et de nombreuses autres commodités.

Implanté au cœur du complexe sportif, à côté du gymnase, l'accès se fera par la rue des ateliers. Ce nouveau CLSH permettra d'accueillir 40 enfants, toujours chez les 4-12 ans. Son emplacement privilégié permettra aux animatrices de proposer plus d'activités sportives et de plein air.



Vue d'ensemble du futur CLSH

Ce nouvel équipement sera en service dès la rentrée prochaine, il permettra de développer l'attractivité du CLSH et d'étendre son rayonnement sur le territoire.

Outre CIGALE et les associations précédemment citées, une autre association intercommunale propose ses services sur la commune. Le Relais Assistante Maternelle itinérant : Roul'doudou. Géré par l'association Clé de Contact il est animé par Marie Paule Dennery, éducatrice de jeunes enfants.

Ce Roul' Doudou qui propose aux enfants de 0 à 3 ans des ateliers d'éveil, est également conçu comme un lieu ouvert à destination également des parents et des assistantes maternelles. Marie-Paule Dennery le décrit comme un lieu de rencontre et d'échange un outil à la disposition de tous.

3 fois par mois (les mardis de 9h00 à 11h30) 5 à 10 enfants le fréquentent, accompagné par un de leur parent (ou les 2 !) ou leur assistante maternelle. Chacun peut y trouver de l'information, les parents sur les modes de gardes ou les démarches administratives, les assistantes maternelles sur leur métier. C'est également pour tout deux un lieu d'écoute privilégié où l'on peut trouver conseil et soutien.

Pour les mamans présentes ce mardi matin, c'est aussi un moment de disponibilité pour les enfants, loin des tâches ménagères quotidiennes qui les accaparent le reste du

temps. Un moment de détente donc pour les mamans et les enfants aussi qui rencontrent d'autres enfants, découvrent de



Un rendez-vous convivial pour tout le monde

nouveaux jeux dans un autre environnement.

Les assistantes maternelles y trouvent également leur bonheur : l'occasion de rencontrer d'autres collègues, des parents, de proposer de nouvelles activités d'éveil aux enfants.

Outre les nombreux trésors dont dispose le Roul' doudou, des animations spécifiques sont également organisées en partenariat avec des structures locales : ateliers lecture en la médiathèque, animations communes avec le CLSH... Toutes deux se retrouveront à la rentrée dans les nouveaux locaux du CLSH !



Animation lecture avec la bibliothécaire de la médiathèque

**Contact : Marie Paule Dennery, 05 55 67 77 29.**  
**Prochains passages à Felletin (locaux de la MSA)**  
**le 26 juin, les 3, 17 et 31 juillet.**



Le Roul'doudou



## Du nouveau à la cantine dès la rentrée

### Fini les tickets !

Soucieux de simplifier la vie des parents, la municipalité a décidé de mettre en place un nouveau système de règlement pour la cantine et la garderie.

Dès la prochaine rentrée fini les tickets ! Un système simple de **facturation en fin de mois** sera mis en place. Les parents n'auront plus à se préoccuper d'acheter des tickets à l'avance, et il restera toutefois possible de manger à la cantine occasionnellement, idem pour la garderie.

Une note explicative sera transmise aux parents avant la fin de cette année scolaire, et à la rentrée.

### Le « permis de bonne conduite » : apprentissage des droits et des devoirs de l'élève

Autre nouveauté, la mise en place d'un « permis de bonne conduite » pour les enfants de la maternelle et du primaire fréquentant la cantine scolaire. Il a déjà été expérimenté dans d'autres établissements scolaires avec succès ; il est conçu comme un outil de sensibilisation des enfants au respect des règles de vie en société : éviter les bousculades, respecter ses camarades et le personnel de service et faire que les repas soient un moment de détente de convivialité pour tous.

Ce document sera distribué dès la prochaine rentrée avec le cahier de liaison, afin que les parents en prennent connaissance.

**La construction de ces nouveaux équipements municipaux conjuguée avec l'action de nos associations et l'investissement de la municipalité, permettent aujourd'hui à la commune de disposer d'un panel de services et d'activités destinés aux jeunes enfants.**

## Fête du Pain : dimanche 24 juin au village de la Salle (Felletin)

Cette année la fête de la communauté de communes Aubusson Felletin se fera à Felletin, au village de la Salle. C'est le comité felletinois de jumelage qui l'organise avec la participation de plusieurs autres associations Felletinoises. Comme vous le verrez dans le programme ci dessous, cette édition de la fête du pain fait également la part belle à notre patrimoine puisque, de nombreuses animations lui seront consacrées.

### AU PROGRAMME DE LA FÊTE DU PAIN

Restauration sur place toute la journée.

Repas traiteur en soirée, sur réservation

(05 55 66 54 60)

Toutes les animations sont gratuites



dessin : Eric Ducelier

- **Vente de pain frais cuit sur place dans le four du village**
- **Marché de producteurs de pays**
- **Fabrication sur place du gâteau « le creusois »**
- **Vide greniers ; bourse aux vêtements**
- **Grands jeux de société (animation enfants), proposés par l'association « Les Portes du monde »**

**Exposition photos** « le patrimoine de la Communauté de Communes » proposée par le Club Photo de Felletin

Espace de documentation sur le petit patrimoine, proposé par l'association « Préfiguration du site des granges »

Diaporama « la communauté de communes Aubusson-Felletin, en images »

**10h30 : projection vidéo** « la restauration de fours à pains »

**11h00 : apéritif-concert**, animé par « la galinette », (musique traditionnelle)



**14h30 : Balade contée sur un sentier d'interprétation à St Avit de Tardes et La Villetelle.**

**Départ de la navette à 14h30 au village de la Salle , ou rdv sur place à 15h00**

Suivez nous en direction de Chamy, sur les traces des bâtisseurs creusois et laissez-vous conter l'histoire de ces célèbres migrants. Organisée par l'association de « Préfiguration du site des Granges »

**A partir de 15h00 :**

- **Ateliers pour les enfants,**
  - Concours du plus joli pain : fabrication, décoration et cuisson sur place
  - Jeux de pistes autour du patrimoine bâti du village
- **Baptêmes poneys**, organisés par le centre équestre de Felletin

**15h00 : balade commentée** " Quand les plaques de rues racontent Felletin "

Visite animée par l'Office de tourisme, à Felletin (rdv devant l'office de tourisme, place Quinault)

**17h00 : projection d'un film sur la restauration de fours à pains**

présenté par l'association de « Préfiguration du site des Granges »

**20h00 : promenade semi- nocturne**

Départ du village de la Salle pour une promenade à la découverte du village des Combes et du barrage. Animée par le comité felletinois de jumelage

**20h30 : concert du groupe « Quand on n'fait qu'un »** (rock/jazz)

**22h30 : Grand Feu de la St Jean en musique Et feu d'artifice**



## ARGARDOM

Depuis quelques semaines, à la permanence du vendredi matin de Felletin, un nouveau sourire vous accueille en la personne de Jennifer JAMMET, responsable de secteur. Toujours aux mêmes horaires 8h30 - 12h30, Jennifer se tient à votre disposition pour vous proposer des solutions adaptées à votre cas, dans le domaine de l'aide à la personne à domicile.

L'association AGARDOM dispense chaque année des formations très variées, de plus ou moins longue durée auprès de ses 368 salariés. Les thèmes traités sont au cœur même des préoccupations de notre métier: techniques de base d'entretien du domicile, d'aide à la toilette et à la préparation des repas, les risques chimiques des produits d'entretien, la diététique, la prise en charge des malades Alzheimer (sans soins d'ordre médical ou para-médical) etc.

Les vacances d'été approchent vite et déjà les remplacements des aides à domicile doivent être organisés de façon à assurer la continuité du service. Pour les personnes aidées, en dehors de l'aide déjà mise en place et qui ne doit pas être modifiée, il peut émerger de nouveaux besoins (accueil de membres de sa famille ou d'enfants) à propos desquels AGARDOM sera

toujours là pour trouver, en concertation avec les uns et les autres, les meilleures solutions possibles. Nous rappelons que notre association peut répondre aux demandes ponctuelles d'aide à la personne ou d'entretien du cadre de vie pendant la période estivale.

Notre service Animation-Lecture-Convivialité continue ses tournées régulières auprès des fidèles, inscrits depuis des années et toujours heureux de profiter d'un moment de détente autour d'un livre ou d'une conversation propice à faire revivre des souvenirs. Il est également possible de réfléchir, à la demande des intéressés, à une intervention répondant à de nouveaux besoins d'écoute ou d'activités adaptées en fonction de l'état de santé de la personne.

*Michèle MAZETIER*

**Pour toutes vos questions :**  
**AGARDOM , 2 rue Tour de l'Horloge, 23500 FELLETTIN, 05 55 66 55 65 (le vendredi matin)**  
**Ou Esplanade Charles de Gaulle, 23200 AUBUSSON, 05 55 83 35 00**

## Plaisir de Lire...



Depuis des mois, toute l'équipe du Plaisir de Lire s'active pour organiser La Journée du Livre qui aura lieu le vendredi 10 août 2007.

La liste de nos invités est presque terminée avec bien sur des auteurs fidèles qui reviennent, et cette fidélité nous honore, ainsi que des auteurs nouveaux à découvrir.

Nous avons choisi comme thème cette année, De l'Écrit à l'Écran... Littérature et Cinéma et vous proposons de découvrir la deuxième vie d'une œuvre littéraire à travers son adaptation cinématographique ou télévisuelle.

Vaste programme pour « l'adaptateur » qui doit transformer le texte en images et se trouve confronté à l'auteur mais aussi au souvenir du lecteur.

Chaque lecteur ne produit-il pas lui-même ses propres

images ? A quoi donc doit-on être fidèle ? Quels sont les critères d'une bonne adaptation ?

Le cinéma Le Colbert à Aubusson sera notre partenaire et vous proposera la semaine du mercredi 8 août au mardi 14 août une programmation spéciale, des films adaptés d'œuvres littéraires, à découvrir ou à redécouvrir.

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles. Si vous voulez participer à l'organisation de notre manifestation, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine BOULIGAUD au 06 85 35 81 80.

**Rendez-vous le vendredi 10 août**

*La Présidente  
Géraldine Fuchs*

### Comité felletinois de jumelage : visite à Lauris

Au cours du mois de mai, une délégation du Comité Felletinois de Jumelage a répondu à l'invitation de la ville de Lauris dans le cadre d'un projet de jumelage entre nos deux villes.

Lauris (Vaucluse) est située au bord de la Durance en plein coeur du Sud-Luberon, à 30 minutes d'Aix en Provence, 45 minutes d'Avignon et une heure de Marseille.

Depuis un an les deux villes travaillent à ce rapprochement, déjà l'année dernière nous avons accueilli Monique Roustan, Maire de Lauris accompagnée de messieurs Rousset et Cassar conseillers municipaux.

Ce séjour a permis à chacun de faire plus ample connaissance et de rencontrer les responsables des associations locales afin de cibler des pistes d'échanges culturel, sportif, associatif...

Deux régions différentes mais de nombreux points communs sources d'enrichissement :

- Parc Naturel Régional du Luberon pour l'une, PNR de Millevaches pour l'autre,
- deux régions rurales
- patrimoine bâti important,
- traditions de teinture végétale (garance) à Lauris et teinture de laine à Felletin,
- tissu associatif important pour les deux villes.

Certains projets devraient voir le jour avant la fin de l'année, notamment en direction des jeunes sportifs des deux communes , ainsi qu'une participation de l'association « Couleur Garance » aux Journées de la Laine.

*Muriel Martinet  
Présidente*



*Une rue de Lauris*

**Pour plus d'informations sur Lauris vous pouvez consulter le site : [www.lauris.fr](http://www.lauris.fr)**



*Le jardin de plantes tinctoriales de Lauris*

# Felletin, un été à vivre...

## Visites et animations de l'Office de Tourisme



### Exposition de tapisseries

« Manufactures au fil des siècles :  
Manufacture Suzanne Goubely »  
05 mai au 02 septembre

Dans le cadre remarquable de l'église du Château, vous découvrirez la production de la manufacture Suzanne Goubely. Indissociable du mouvement de rénovation de la tapisserie, Suzanne Goubely a collaboré avec les plus grands noms de la tapisserie moderne comme Jean Lurçat. L'exposition présente également des œuvres d'artistes de renom : Gromaire, Prassinos, Lagrange, Tourlière, Singier...et bien sûr Dom Robert dont on célèbre le centenaire de naissance. Exposition ouverte tous les jours – Juillet et août : 10h à 12h et 14 à 18h30 – Septembre : 14h à 18h. Démonstration de tissage : mercredi et dimanche de 16h à 17h. Un atelier d'initiation au tissage sera proposé aux jeunes visiteurs dans le cadre de « la Creuse en famille ». Possibilité de billet jumelé avec le Musée départemental de la tapisserie d'Aubusson.



Découverte de la ville – Felletin, Cité du bâtiment, offre une



architecture civile et religieuse variée : Maisons à pans de bois, façades sculptées, fontaines, détails architecturaux insolites... à découvrir au fil des rues. **Mercredi 25 juillet et 08 août à 10h30, mardi 31 juillet : balade commentée aux rythmes du festival à 20h30, jeudi 16 août : balade contée à 20h30.**

### Site de la Coopérative diamantaire

Découvrez l'histoire des diamantaires felletinois au cours de la visite d'un ancien atelier de taille du diamant. Origine de la coopérative ouvrière, technique de taille et projection vidéo... Un savoir-faire original à découvrir. **Juillet et août : mercredi et vendredi à 15h30.**



## Stages de savoir-faire ... autour de la laine

**Stages de feutre** – l'Office de Tourisme invite petits et grands à venir s'initier ou se perfectionner aux techniques du feutre manuel. Week-ends initiation, week-ends perfectionnement « Le chapeau » et initiations en famille. Partenaire de « la creuse en famille »



### Stages de tapisserie à l'aiguille

– Pendant le mois d'août, Véronique de Luna, qui enseigne à Paris et à Aubusson depuis 25 ans, vous propose d'apprendre les bases de la tapisserie à l'aiguille selon deux formules : le cours découverte et

le cours Cluny. **Renseignements et inscriptions : Office de Tourisme de Felletin**



## Visites Guidées

### Visite-découverte de l'exploitation ovine Couturier

Au cœur du Plateau de Millevaches, partagez la passion de Catherine Couturier pour l'émblématique brebis limousine et son travail de valorisation. **Juillet et août : lundi à 15h.**

**Filature de laines Terrade** – Unique filature ouverte au public en Limousin, cette filature assure la transformation de la toison en fils. Préparation des laines, cardage, filage, bobinage et teinture...la laine n'aura pour vous, plus aucun secret.

**Juillet et août : mardi et jeudi à 15h** (sauf du 30/07 au 20/08)  
Septembre/vacances scolaires : jeudi à 15h.

**Manufacture de tapisseries Pinton** – Mise au point du carton, préparation des couleurs et des matières, maîtrise des lissiers... Découvrez toute la tradition de la tapisserie d'Aubusson-Felletin et la fabrication des tapis « tufté-main ». **Juillet et août : mardi et jeudi à 10h30** (sauf du 06 au 20/08) – Septembre/vacances scolaires : mardi à 10h30.

## Renseignements :

### Office de Tourisme de Felletin

Place Quinault – 23500 FELLETTIN  
05 55 66 54 60 / 05 55 66 50 30  
[www.mairie-felletin.fr](http://www.mairie-felletin.fr) / [ot@mairie-felletin.fr](mailto:ot@mairie-felletin.fr)

## Un été bien dans vos pieds !

L'Office de Tourisme offre chaque année et plus particulièrement l'été un programme d'activités de plein-air pour tous les goûts.

Randonnées pédestres et Swin, notez d'ores et déjà les rendez-vous à ne pas manquer :



En juillet-août, des Balades Nature auront lieu plusieurs fois par mois en après-midi ou fin d'après-midi

La Rando-Equestre unira marcheurs et cavaliers le temps d'une balade, l'occasion de s'initier à l'équitation.

Des Balades Gourmandes en demi-journée raviront les plus gourmets en formule déjeuner ou goûter !

Les Balades Numériques vous permettront de vous initier à la photographie numérique tout en enrichissant vos connaissances botaniques.

Les Randos Nocturnes révéleront leurs mystères et leurs lots de surprises !

Les balades-découverte nature spécialement organisées pour un public familial avec de jeunes enfants seront l'occasion sur un petit parcours de parfaire vos connaissances naturalistes ou découvrir la nature aux portes du Plateau de Millevaches - **Balades Famille**

Cet été nous proposons aussi de découvrir les abords des villages voisins; C'est ainsi que nous irons le 25 juillet autour de St Quentin la Chabanne et le 22 août à St Frion et chacune de ces balades se terminera par la visite de l'Église du village - **Rando Village**

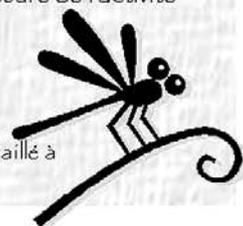
La Balade du Festival, samedi 4 août, sera aussi un moment de découverte et de partage avec les groupes sur un parcours parsemé d'anecdotes, de musiques et de danses des 4 coins du monde pour fêter le 30<sup>ème</sup> Festival.

L'activité Swin-golf sera reprogrammée les mardis et jeudis matin en juillet-août. Le SWIN c'est comme du golf grandeur nature ! N'hésitez pas à venir essayer de faire voler la balle haut et loin, de viser juste et d'acquiescer le mouvement du swin !

Ces séances de 2 heures sont encadrées par Frédéric, animateur à l'Office de Tourisme et vous permettent à travers divers ateliers d'apprendre le maniement du matériel en réalisant des tirs courts, des hauts, des longs, de la précision et même en fin de séance de prendre toute la mesure de l'activité en jouant sur un parcours de 5 drapeaux !

A partir de 8 ans cette activité vous attend ! séances pour adultes et enfants.

Pour toutes ces animations n'hésitez pas à venir vous renseigner et à retirer le programme détaillé à l'Office de Tourisme de Felletin (05.55.66.54.60)





### BALADE NUMÉRIQUE

En partenariat avec l'Office de Tourisme de Felletin.



**Mercredi 11 Juillet de 14h à 17h**, découverte des alentours de Felletin, initiation à la photographie numérique, découverte de la retouche d'image.

**Mercredi 8 Août de 14h à 17h**, découverte des alentours de Felletin, initiation à la photographie numérique, découverte de la retouche d'image.

### OUVERTURE SUR LE MONDE

Pour les enfants de 5 à 12 ans, en partenariat avec la Médiathèque Intercommunale de Felletin Aubusson et l'association « les Portes du Monde »

**Jeudi 19 Juillet de 14h à 15h**, lecture de contes, visite virtuelle d'un pays présent au festival Danses et Musiques du Monde de Felletin.

**Jeudi 26 Juillet de 14h à 15h**, lecture de contes, visite virtuelle d'un pays présent au festival Danses et Musiques du Monde de Felletin.

**Jeudi 2 Août de 15h à 16h**, Rencontre avec le groupe folklorique, et spectacle.

### PASSEPORT POUR L'ECONOMIE NUMÉRIQUE

Concerne uniquement les PME et PMI

Séance prévue le Jeudi 7 Mai, le jeudi 21 Mai, le jeudi 5 Juillet, le jeudi 19 juillet de 9h30 à 12h, inscription sur le site: [www.econumerique.pme.gouv.fr](http://www.econumerique.pme.gouv.fr)

### ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE D'AUBUSSON

**Mercredi 6 Juin de 10h à 12h**

Initiation au tableur, Réalisation d'un tableau, calcul...

**Mercredi 13 Juin de 10h à 12h**

Initiation à la gravure, graver un cd audio, un cd de photo..

**Mercredi 20 Juin de 10h à 12h**

A voir en fonction des demandes

**Mercredi 27 Juin de 10h à 12h**

A voir en fonction des demandes

Inscriptions au **05 55 66 71 10** - Tarif: **2€ la séance**

### DÉPLACEMENTS À SAINT - MAIXANT

Mercredi 13 et 27 Juin de 16h à 18h, sur le thème de la photographie numérique, inscription obligatoire auprès de la mairie de Saint-Maixant au **05 55 66 12 56**

**NOUVEAU !!!**  
Toutes nos actualités, et l'agenda des animations sur le site  
[www.cyberbase-felletin.fr](http://www.cyberbase-felletin.fr)

**LAMIFA - Cyber Base**

4 rue Feydeau - 23500 Felletin

Tel. 05 55 66 71 10 - [contact@cyberbase-felletin.fr](mailto:contact@cyberbase-felletin.fr)

| Horaires et tarifs   |           |               |
|--|-----------|---------------|
| Mardi  | 10h - 12h | 13h30 - 20h   |
| Mercredi   | 10h - 12h | 13h30 - 18h30 |
| Jeudi  | 10h - 12h | 13h30 - 18h30 |
| Vendredi   | 10h - 12h |               |
| Samedi   |           | 14h - 17h     |
| Adhésion Cyber base 2€ - Consommation horaire 2€                                     |           |               |
| Forfait de 5H à 7€ et de 10H à 13€   |           |               |
| Initiation 3€ - Forfait de 5H d'initiation 14€ et 10H d'initiation 28€               |           |               |
| *Gratuit les mardis et jeudis de 13h30 à 15h ainsi que pour les recherches d'emploi. |           |               |

**30 ans de Festival ça se fête !**



Mélangez une portion de soleil, une dose de rythmes endiablés et une pincée de rêves et vous obtenez un cocktail explosif : le 30<sup>ème</sup> Festival Danses, Musiques et Voix du Monde de Felletin.

**Du 1er au 5 août 2007,**  
laissez vous transporter par des artistes de talent et par la magie du Festival lors d'animations et de spectacles somptueux.

30 ans de Festival ça se fête !

Avec l'Arménie, l'Autriche, Tahiti, la Bourrée Gannatoise, la Charraud, la Chine, le Burkina Faso, la Biélorussie, le Vietnam, la Lettonie, la Bolivie et la Sardaigne.

Au programme 300 danseurs, chanteurs et musiciens venus du monde entier vont vous éblouir par leur talent et leur culture lors de nombreux spectacles et animations : 6 spectacles en salle : tous les soirs à 21h00 et le vendredi à 14h30, cérémonie officielle d'ouverture, concerts, ateliers et jeux du monde, balade du festival, journée Ville en Fête, apéritif animé, repas typique, marché du terroir, animations de ville...

Alors venez faire la fête avec nous !



## La Boutique des Portes du Monde "Commerce Equitable" se met à table !

N'oubliez pas que la Boutique de Commerce Equitable (sise place du Marché) est ouverte tout au long de l'année ! Vous y trouverez de nombreuses idées cadeaux : instruments de musique, jeux du monde, tissages... mais aussi depuis peu, de délicieux produits comme le café, du chutney, des lentilles de corail...

*La Boutique est ouverte du  
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30*

**Artisanat**

-  
**Thé**

-  
**Café**

-  
**Chutney...**

-

**Idées cadeaux**

Ne manquez pas non plus la prochaine saison de ciné – conférences organisée en synergie avec Connaissance du Monde. Premier rendez-vous le :  
**Mercredi 10 octobre 2007 : Islande – Le galop de feu**  
à 20h30 à l'Espace Tibord Du Chalard (Ancienne Mairie) de Felletin.

**Coordonnées de la Boutique et du Festival :**  
Association Les Portes du Monde - Place du Marché - 23500 Felletin  
Tél./ Fax : 05.55.66.43.00  
e-mail : festival@portesdumonde.net Site internet : www.portesdumonde.net

## Le Conservatoire du bâti et des savoir-faire du Limousin, à Felletin

L'association de « Préfiguration du site des Granges » mène, depuis 2003, la réflexion et le travail préparatoire nécessaires à la mise en place d'un centre de sensibilisation, de formation et d'étude à la restauration du bâti ancien, sur le lieu-dit Les Granges.

Dans un premier temps, une phase dite de « préfiguration », portée par la Communauté de communes Aubusson – Felletin, a permis de réaliser les études indispensables à la définition du projet. Elles sont toutes consultables au local de l'association.

Dans un second temps, l'association s'est attachée à mettre en place des outils afin de préparer la phase opérationnelle du projet, en :

Créant un centre de documentation spécialisé regroupant actuellement 600 ouvrages, consultables sur rendez-vous, au local de l'association.

Organisant des stages de sensibilisation et de formation pour préparer la retransmission des savoir-faire et techniques liés à la restauration du bâti ancien, en formant des formateurs.

Concevant un site Internet, des reportages vidéo et deux parcours d'interprétation du patrimoine (ouverture en juillet et septembre).

Aujourd'hui, la phase de préfiguration arrive à son terme. Dès les prochains mois, l'association mettra en œuvre un programme d'actions complémentaires, permettant de **sensibiliser** et de **former, par l'exemplarité**.

Au sein de ce programme, la réalisation de **chantiers** dits « **de référence** » en restauration du bâti ancien occupera une place prépondérante. Sur ces chantiers seront organisés des stages allant de la sensibilisation la plus simple à la formation la plus approfondie des techniques et savoir-faire liés au bâti ancien.

Ces chantiers de référence, retenus sur l'espace du Pays du Sud Creusois et du PNR de Millevaches, deviendront par la suite des « **édifices témoins** » **sur lesquels l'association s'appuiera pour monter des projets pédagogiques** (films, expositions, conférences, etc.)

En parallèle, **une charte de qualité** sera mise en place pour permettre le référencement de professionnels du bâtiment s'engageant à assurer un travail adapté à ce patrimoine.

Par conséquent, la sensibilisation et la formation deviendront les objectifs prioritaires du **Conservatoire du bâti et des savoir-faire du Limousin, association, succédant à celle de « Préfiguration du site des Granges »**.

Les premiers chantiers devraient débuter d'ici la fin de l'année 2007 et concerneront en partie la ferme des Granges qui, à terme, deviendra le siège du Conservatoire.

Ce projet est monté en étroite collaboration avec les collectivités locales. Il associe différents organismes professionnels, des entreprises, des centres de formation d'Auvergne et du Limousin, des associations spécialisées et reconnues au plan national.

Toute personne désireuse d'apporter son concours au projet est la bienvenue. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Sophie Plançon, animatrice de l'association.

**Contact : Association de  
« Préfiguration du site des granges »  
- 05.55.83.29.55**



*La ferme des Granges à Felletin, siège du conservatoire*

# Création à Felletin de l'association Quartier rouge

Basée depuis maintenant un an à Felletin, Quartier rouge est une association à vocation artistique et culturelle qui cherche à proposer sur la commune, et plus largement sur le territoire et à ses habitants une offre culturelle riche et ouverte (expositions, concerts, spectacles, projections, conférences, débats,...) en lien avec le patrimoine local.

A l'origine de cette initiative, la présence d'une forte identité culturelle liée aux savoir-faire et aux métiers d'art, l'installation récente de jeunes entreprises dans le secteur de la création, et la volonté d'accompagner activement cette dynamique de développement par l'ouverture et le croisement avec de nouvelles pratiques.

Quartier rouge se propose donc d'accueillir sur Felletin des artistes et des projets dans une optique d'échange, de rencontre et de coopération avec les réalités locales qu'elles soient culturelles, sociales, géographiques ou économiques.

Cette année préparatoire riche en rencontres et en idées, a permis de s'appuyer sur les réflexions menées notamment par la mairie, l'office de tourisme, plusieurs associations et entreprises ainsi que par certains habitants.

Ainsi, la première proposition de Quartier rouge, en collaboration avec l'Office de tourisme et Alain Carof est de se pencher sur l'histoire et le devenir de la coopérative diamantaire de Felletin dont le centenaire a été commémoré l'année dernière.

L'objectif est d'accompagner la réhabilitation de la « Felletinoise » et de proposer un travail de recherches et de création autour de l'histoire, de la mémoire et de l'imaginaire qui se dégagent de l'activité diamantaire sur Felletin.

Une première invitation a donc été lancée à Pierre Redon, musicien - compositeur et habitant du Plateau de

Millevalches pour intervenir sur le site de la coopérative à partir des archives et des documents sonores et visuels dont nous disposons aujourd'hui. En relation avec les recherches menées avec passion par Alain Carof sur l'implantation de cette coopérative et l'activité de la taille du diamant sur Felletin, Pierre Redon proposera en fin d'année une restitution de ce premier travail sous la forme d'une création documentaire.

A partir de cet été, Quartier rouge invite également cette année plusieurs artistes plasticiens en résidence à produire des œuvres qui seront pour la plupart pensées et réalisées en lien avec le contexte local. Elles s'appuieront donc sur les savoir-faire, les richesses et les spécificités locales, qu'elles soient géographiques, architecturales ou patrimoniales.

Cette invitation, autant tournée vers les artistes que vers la population et les acteurs locaux, cherche à produire les conditions nécessaires à un enrichissement mutuel.

Ces résidences, qui seront ouvertes au public, feront l'objet de rencontres et d'échanges avec les habitants du territoire. A l'issue des résidences une restitution des œuvres produites sera présentée sous la forme d'une exposition et de l'édition d'un petit catalogue.

*Pomme Boucher  
Présidente*

**Pour tout renseignement ou adhésion à l'association (10 euros) envoyer un courrier à Quartier rouge**  
– 33, rue de Chanteloube – 23500 Felletin  
– contact mail : [quartier.rouge@gmail.com](mailto:quartier.rouge@gmail.com)



## Bon début de saison à l'Union Cycliste Felletinoise

Fin mai, à quelques jours du championnat du Limousin F.F.C. qui aura lieu à Evaux les Bains le 3 juin, le début de saison de l'équipe de l'U.C.F. apparaît très satisfaisant.

Avec J.L. Masdupuy et Noël Gagnant comme figures de proue, mais aussi avec Julien Texier, Sébastien Garcia, Vincent Guillout, Francis DEVORET, l'équipe première de l'U.C.F. a fière allure ; elle peut aussi compter sur l'apport des anciens Michel Commergnat, Marc Dejammet et J.C. Riffaud.

La dernière satisfaction en date a été constituée par l'excellente 2ème place à la route Limousine le 17 mai au Grand-Bourg. Cette compétition, qui constitue un véritable championnat du Limousin par équipes, a vu la victoire de l'équipe première du CRCL, vainqueur contre la montre le matin, devant l'équipe 2 du même club et le V.C. La Souterraine, alors que Felletin pointait à la 7ème place, mais à quelques secondes seulement de la 3ème équipe. A la faveur de l'étape en ligne de l'après-midi avec J.L. Masdupuy à la 3ème place et Noël Gagnant 9ème, l'équipe de Felletin (complétée par Texier, Devoret et Commergnat) prend une excellente 2ème place, derrière l'intouchable CRCL1 et devant le V.C La souterraine, qui devance le CRCL2 de 2 secondes seulement !

Venant après la victoire de Noël Gagnant aux boucles de la Haute Vienne et celle de J. L. Masdupuy à Périgueux, et les nombreuses places d'honneur de Garcia, Texier et Devoret, cette 2ème place a confirmé le maintien de l'U.C.F. au meilleur niveau régional.

Mais à l'U.C.F., il y a la vitrine représentée par l'équipe première, mais aussi de nombreux pratiquants moins prestigieux mais tout aussi valeureux.

C'est ainsi que Marc Dejammet, sportif éclectique, a réalisé une excellente performance au championnat de

France des sapeurs pompiers à Bédoin, les 19 et 20 mai ; 5ème au contre la montre le samedi, il termine à une très belle 6ème place, au sprint pour la victoire, le dimanche.

En UFOLEP et Pass'Cyclisme FFC, Christian Fenille, Olivier GOISET, Laurent Brécharde et David Soulière collectionnent les victoires et les places d'honneur.

**Les organisations :** Après le Prix de St Frion le 13 mai l'U.C.F. a inscrit au calendrier la Felletinoise le 24 juin ; pour des raisons d'encombrement de calendrier, il est question de reporter cette épreuve au mois de septembre ou de la remplacer par un cyclo-cross. Ensuite l'U.C.F. présentera les épreuves de St Oradoux de Chirouze le 21 juillet, St Quentin la Chabanne le 15 août et Magnat l'Etrange le 19 août.

### La section Cyclotouriste

Les belles de journées de printemps que nous avons connues ont permis aux cyclotouristes de se roder sur les routes de la Creuse et du Plateau de Millevaches. Le samedi 5 mai, une quinzaine d'entre eux ont livré les cassettes de Télémillevaches à vélo dans les secteurs de Gentioux, Felletin, Aubusson, Magnat, La Courtine, et Eygurande.

Les cyclos préparent maintenant leurs futures organisations : Felletin - le Puy de Dôme le 17 juin,

la JoJo le 8 juillet et les Mille Virages le 18 août.

Tous ceux qui souhaitent pratiquer le cyclotourisme peuvent venir au rendez-vous hebdomadaire du mercredi après-midi, à 14h00, au monument en face de la Mairie ; des circuits adaptés à la pratique de chacun sont proposés aux participants.

*Jean-François Pressicaud*

## Des nouvelles de l'U.S.F

Dans la poule E de promotion de ligue, l'équipe felletinoise termine le championnat à une très honorable 5ème place mais ce classement a été totalement faussé par un nombre impressionnant de points acquis ou perdus sur tapis vert. En particulier ARGENTAT -5 et +4, FELLETIN -6, AUZANCES +4, SEILHAC +4, RILHAC RANCON -4, St CLEMENT -4,...entre autres.

Heureusement la cohésion du groupe et un sursaut salutaire ont permis avec un effectif très réduit d'assurer le maintien par une remarquable fin de championnat avec 3 victoires à ARGENTAT, RILHAC RANCON, et SEILHAC, victoires acquises au courage, en mouillant le maillot...

Cependant, le classement obtenu n'est à la hauteur ni des attentes ni des possibilités de l'équipe probablement la meilleure de la poule. L'indiscipline des joueurs et des supporters a été très sévèrement sanctionnée et a perturbé la vie du club. L'USF ne méritait pas un tel discrédit.

L'équipe B a échoué dans son objectif d'accession à la 2ème division. Elle n'a pu remonter les 4 points perdus sur le tapis vert et pour les mêmes raisons que la saison dernière elle doit se contenter d'une seconde place.

Quant à l'équipe C elle a rempli son contrat en maintenant en condition physique des joueurs susceptibles d'évoluer en équipe supérieure quand les circonstances l'exigent.

L'école de foot avec ses dévoués animateurs a accueilli avec une belle régularité plus de 75 enfants chaque semaine.

Les excellents résultats obtenus récompensent une assiduité et un enthousiasme exemplaires qui laissent entrevoir un avenir radieux pour l'USF

*Michel Lacorre  
Vice-Président de l'USF*

# Agenda des Manifestations<sup>\*</sup>

## Juin

**Du 16 au 18** : fête patronale

**23 et 24 juin** : championnat de France de pêche au moulinet - barrage des Combes

**24 juin** : fête du pain

## Juillet

**Mercredi 18 au vendredi 20 juillet** : stage de chant traditionnel occitan –  
Renseignements ADIAM 23 au 05 44 30 24 55

**Vendredi 20 juillet** : Festival des Voix d'été « Eschantis », chants traditionnels occitans, église du Château à 21h.

**Vendredi 27 juillet** : Foire aux agnelles, parking du stade, toute la matinée

## Août

**Mercredi 1<sup>er</sup> au dimanche 5 août** : 30<sup>ème</sup> festival Danses, Musiques et Voix de Monde – Portes du Monde 05 55 66 43 00

**Mercredi 8 août** : Concert « Octuor de Paris », église du Moutier à 20h30- Dans le cadre du festival  
« Musique au cœur de la tapisserie »

**Vendredi 10 août** : 12<sup>ème</sup> Journée du livre, 9h30 à 18h – Salle Polyvalente

**Dimanche 19 août** : Journée Antiquités-Brocante du Pont Roby – 9h à 18h

## Septembre

**Samedi 15 septembre** : Journée du Patrimoine – Découverte animée du patrimoine felletinois en présence d'artisans d'art, à 15h.

**Dimanche 30 septembre** : Randonnée « La Fougère Felletinoise », départ à 8h45

\* Liste non exhaustive

## Du 2/02/2007 au 23 / 05 /2007

### NAISSANCE

Le 12/03/2007 SISTERNE Luna, Francesca

Le 16/03/2007 FRANCOIS Nolann, Manailé

Le 03/05/2007 LAGORSSE Maud, Armande, Monique

Avec toutes nos félicitations.

### DÉCÈS

Le 11/02/2007 Jeanne DUCHÂTEL, épouse VISAGE, rue du Pont, 75 ans

Francine SIMONET, veuve PAULY, Résidence Jean Mazet, 90 ans

Le 19/02/2007 Yvonne CAZOLES, veuve ROUZIÈS, Résidence Jean Mazet, 100 ans

Le 08/03/2007 Fernand MOREAU, rue de Beaumont, 75 ans

Le 04/04/2007 Alfred CLAIRET, impasse Jean Murat, 84 ans

Le 09/04/2007 Emilie MARÉCHAL, veuve BARLAUD, Résidence Jean Mazet, 88 ans

Le 13/04/2007 René DAYRAS, Résidence Jean Mazet, 80 ans

Le 15/04/2007 Elise FAURIAUX, veuve COUTURIER, Les Combes, 78 ans

Le 16/04/2007 Colette CEYRAT, veuve TICHIT, route d'Aubusson, 62 ans

Le 19/04/2007 Marcelle BALLET, veuve BOUDEAUD, Résidence Jean Mazet, 89 ans

Le 22/04/2007 Gaston LEBAYLE, Résidence Jean Mazet, 73 ans

Le 24/04/2007 Marie-Jeanne CAUNET, veuve FAISSAT, route de Vallière, 77 ans

Le 26/04/2007 Alphonse SARVARIE, Résidence Jean Mazet, 87 ans

Le 08/05/2007 Louise PHILIP, Résidence Jean Mazet, 85 ans

Le 08/05/2007 Pierre MARTINIE, rue de Beaumont, 92 ans

Avec toute notre sympathie.